



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana- Tanindrazana –Fandrosoana



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

**NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET
À L'ACCROISSEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA
PRODUCTION RIZICOLE**

A. Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole.

La situation sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau mondiale n'a cessé de se dégrader depuis quelques années. En effet, selon le dernier rapport communiqué par la FAO sur les crises alimentaires, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë et nécessitant une aide d'urgence en matière d'alimentation, de nutrition et de moyens de subsistance a augmenté pour la quatrième année consécutive étant donné qu'en 2022, 258 millions de personnes dans 58 pays et territoires souffraient d'insécurité alimentaire aiguë à des degrés de crise ou des degrés supérieurs. Cette situation est en hausse comparée à celle de 2021 avec 193 millions de personnes dans 53 pays et territoires.

Les crises économiques mondiales entraînées par les conflits internationaux dont la guerre en Ukraine ainsi que les impacts de la pandémie COVID 19 constituent comme principales causes de cette situation dans la plupart des pays concernés. En effet, la production et les échanges commerciaux mondiaux en carburant, d'intrants agricoles et de produits alimentaires de base ont été perturbés par ces événements internationaux. La filière rizicole fait partie des produits qui n'ont pas été épargnés par ces crises.

D'autres facteurs qui contribuent à la fragilisation de la situation alimentaire et nutritionnelle fragilisées concernent les impacts du changement climatique et la croissance démographique. Madagascar fait partie des pays touchés par ces différents phénomènes depuis une décennie si on ne tient compte uniquement que les effets des vagues prolongées de sécheresse dans les régions arides de l'île, l'inondation de plusieurs zones de production rizicole et la dégradation des grandes infrastructures générées par les cyclones tropicaux des cyclones tropicaux de plus en plus récurrentes et dévastatrices.

A cet effet, la production rizicole annuelle du pays reste insuffisante pour subvenir aux besoins nationaux et l'importation annuelle de paddy soumise aux conditions économiques mondiales demeure indispensable pour combler les besoins de consommation de la population Malagasy.

Ces contextes ont poussé l'Etat Malagasy à adopter les principaux documents cadres depuis 2019 dont le Plan Emergence de Madagascar (PEM) ainsi que la politique générale de l'Etat (PGE) pour l'orientation du développement du pays. Ces documents soulignent

particulièrement le développement du secteur agricole dans le Velirano n°9 l'importance des actions à mettre en œuvre pour atteindre l'autosuffisance alimentaire du pays.

L'engagement de Madagascar pour lutter contre ces situations d'insécurité alimentaire s'est renforcé, en 2021 en ratifiant le Sommet mondiale des Systèmes Alimentaires tout en développant l'accès à une alimentation diversifiée, la gouvernance favorisant les moyens de subsistance équitables et résilient, la production résiliente face au changement climatique et la durabilité des ressources naturelles.

Le Ministère sectoriel a pu ressortir, ainsi, lors de la Conférence nationale d'Autosuffisance alimentaire en 2022, treize (13) grandes résolutions. La vision de la SNDR initiée par le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage et la contribution de l'initiative CARD figure parmi ces résolutions. La vision de cette stratégie est de rendre Madagascar le premier grenier à riz et modèle de développement rizicole durable pour l'Afrique sub-saharienne. Cette stratégie est déclinée en deux phases successives dont (i) l'aboutissement à l'autosuffisance rizicole en 2024 et (ii) l'intégration des produits nationaux au niveau des marchés internationaux en 2027. A cet effet, les principaux objectifs de la SNDR consistent à : contribuer à la sécurité alimentaire, améliorer les revenus des acteurs de la filière riz et rendre résiliente l'économie agricole du pays.

Le projet d'appui à l'accroissement durable de la productivité et de la production rizicole se focalise essentiellement à la mise en œuvre des actions prioritaires relatives à l'axe stratégique N°1 de la SNDR dont l'augmentation durable de la productivité et la production rizicole pour pouvoir satisfaire la demande locale et dégager un surplus pour l'exportation.

B. Justifications

Depuis 1960, la production rizicole à Madagascar connaît une tendance de hausse compte tenu des efforts déployés par tous les acteurs avec l'initiative du Ministère sectoriel en collaboration avec des partenaires techniques et financiers et toutes les parties prenantes dans le secteur. Cependant, les quantités des productions nationales demeurent toujours insuffisantes. Elle n'a pas pu couvrir les besoins de consommation de la population Malagasy, là le seuil de l'autosuffisance alimentaire en riz est encore loin d'être touchée.

Malgré cette tendance d'accroissement de production face à la croissance démographique forte du Pays, l'Etat a du mal à nourrir les Malagasy en matière de riz. Nous constatons que la surface cultivée reste toujours constante pourquoi parce que premièrement, l'extension de

terrain de culture est limitée surtout pour la riziculture irriguée. L'Etat n'arrivait pas à réhabiliter toutes les infrastructures en souffrance ou de créer des nouvelles infrastructures. En ce qui concerne la riziculture pluviale, l'extension est conditionnée par la législation en vigueur. C'est-à-dire que les riziculteurs ne peuvent pas procéder à une extension librement pour les zones de cultures situées près des zones protégées. Tout ce qui fait que les Malagasy ont toujours de besoin non honoré en matière de riz tout au long de l'année.

Alors l'Etat devait procéder à l'importation dans le but au moins de combler la différence soit par lui-même soit par le biais de l'opérateur qualifié.

Or cette importation de riz était à risque premièrement pour le Malagasy car la qualité de riz importé n'est pas tout à fait satisfaisante. C'est-à-dire la marchandise peut générer de diverses maladies à cause du traitement fait par le pays expéditeur. Deuxièmement, pour Madagascar, cette activité fait sortir notre devise donc fait basculer notre balance de paiement.

Face à cette situation, actuellement nous proposons ce projet en vue d'appuyer à l'accroissement durable de la productivité et la production rizicole à Madagascar

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

Conformément aux indications stipulées dans la SNDR III, le projet devra toucher les 23 régions de Madagascar. Toutefois, une priorisation sera focalisée au niveau des 16 pôles de production identifiés lors de l'élaboration du document compte tenu de ces potentialités en termes de ressources. Ces principaux pôles de production sont localisés dans les régions d'Alaotra Mangoro, Analamanga, Analanjirifo, Anosy, Boeny, Itasy, Melaky, Menabe, Sava, Sofia, Atsimo Andrefana et Vakinankaratra.

Suivant les mêmes orientations dans le document stratégique, quelques projets et programmes interviennent déjà dans certaines régions pour mettre en œuvre des activités similaires tels que : le programme DEFIS dans la région Anosy, le projet AD2M à Melaky et Menabe, le projet PDA RDM à Menabe, PADAP à Sofia, PEPBM à Atsimo Andrefana, MIONJO à Anosy et Atsimo Andrefana,

A cet effet, les zones d'intervention proposées seront concentrées au niveau des pôles de production qui ne se trouvent pas dans les zones d'intervention de ces projets programmes telles que ceux de la région Alaotra Mangoro, Analamanga, Analanjirifo, Boeny, Itasy, Sava et Vakinankaratra.

D. Objectifs Principaux du Projet

L'objectif général du projet est de **contribuer durablement à l'accroissement de la productivité et de la production rizicole afin de satisfaire les demandes locales et dégager les surplus des productions destinés à l'exportation pour concurrencer les marchés internationaux.**

Spécifiquement, la finalité du projet devra permettre de :

- accroître la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité à court terme dans les principaux pôles de production et à moyen et à long terme dans toutes les régions de l'île ;
- promouvoir et développer les rizicultures irriguées et pluviales dans les principales zones potentielles de manière à assurer la gestion et la maîtrise des ressources en eau et étendre les superficies rizicoles ;
- renforcer les capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Afin de pouvoir atteindre les objectifs fixés, le projet se concrétisera à travers quatre (4) principales composantes :

- **Composante 1** : Accroissement de la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité ;
- **Composante 2** : Promotion et développement de la riziculture irriguée et pluviale ;
- **Composante 3** : Renforcement des capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs ;
- **Composante 4** : Gestion et coordination du projet

Composante 1 : Accroissement de la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité :

Cette composante vise essentiellement à la disponibilité et l'accessibilité des semences, des engrais et de produits phytosanitaires de qualité et de quantité en temps voulu à travers l'harmonisation des actions sur la filière semencière au niveau régional. A cet effet, chaque Région, sera accompagnée dans son orientation variétale, c'est à dire la priorisation des variétés de riz que les acteurs vont développer, puis la projection de la production rizicole avec ces

variétés, pour un volume total de 76 869 tonnes en 2027 dont 10 887 tonnes de semences certifiées. A côté des semences certifiées, la promotion des semences de qualité contrôlée sera de mise, pour un volume 65 982 tonnes en 2027.

L'appui du Centre de recherche FOFIFA et aux autres instituts de recherche est indispensable dans la projection de la production de semences de base et de prébase et dans la mise au point des variétés adaptées aux besoins des régions.

La multiplication des établissements semenciers avec la priorisation des pôles rizicoles et la redynamisation des Centres Multiplicateurs de Semences du MINAE constituent des actions importantes à la concrétisation de cette composante.

La mise en œuvre de la composante 1 aura les résultats suivants en 2027 :

- **Résultat 1.1**: 76 869 tonnes de semences sont disponibles pour les riziculteurs dont 10 887 tonnes de semences certifiées et 65 982 tonnes de semences de qualité contrôlée ;
- **Résultat 1.2**: un total de 500 000 tonnes des engrais minéraux sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet ;
- **Résultat 1.3**: un total de 2 800 000 tonnes des engrais organiques sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet ;
- **Résultat 1.4**: 15 373 800 litres de produits phytosanitaires sont disponibles pour les riziculteurs en 2027
- **Résultat 1.5** : le volume financier nécessaire pour la subvention des intrants sont prises en compte dans les guichets agricoles

Tableau 1: Activités retenues dans le cadre de la composante 1

Composantes	Résultats	Activités
<p><u>Composante 1 : Accroître la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité</u></p>	<p><u>Résultat 1.1:</u> 76 869 tonnes de semences sont disponibles pour les riziculteurs dont 10 887 tonnes de semences certifiées et 65 982 tonnes de semences de qualité contrôlée</p>	<p><u>Activité 1.1.1:</u> Identifier les variétés à produire ainsi que leurs quantités afin d'assurer la disponibilité de la variété</p> <p><u>Activité 1.1.2:</u> Mettre à disposition en quantité et en qualité des semences de prébase et de base correspondant à celles identifiées</p> <p><u>Activité 1.1.3:</u> Multiplier les semences des variétés identifiées</p> <p><u>Activité 1.1.4:</u> Renforcer les compétences techniques des bénéficiaires du Projet dans l'itinéraire technique de la production de semence certifiée pour une riziculture performante</p> <p><u>Activité 1.1.5:</u> Contrôler la qualité des semences produites</p> <p><u>Activité 1.1.6:</u> Rendre accessibles semences certifiées</p> <p><u>Activité 1.1.7:</u> Réhabiliter les infrastructures physiques et redynamiser les CMS dans les Pôles de Production, cas du CMS Betaikanana, Région Sofia</p> <p><u>Activité 1.1.8:</u> Appuyer le service SOC à la prise en charge du processus de certification des semences comme les consommables de laboratoire</p>
	<p><u>Résultat 1.2:</u> un total de 500 000 tonnes des engrais minéraux sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet</p>	<p><u>Activité 1.2.1:</u> Appuyer des subventions dans le guichet agricole</p> <p><u>Activité 1.2.2:</u> Renforcer de la mise en place de l'unité de production des engrais chimiques</p> <p><u>Activité 1.2.3:</u> Appuyer à la mise en place de structure de commercialisation de proximité</p>

	<p><u>Activité 1.2.4:</u> Appuyer l'identification de la formulation spécifique de la fertilisation</p>
<p><u>Résultat 1.3:</u> un total de 2 800 000 tonnes d'engrais organiques sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet</p>	<p><u>Activité 1.3.1:</u> Promouvoir l'utilisation des biofertilisants</p> <p><u>Activité 1.3.2:</u> Appuyer la mise en place de l'unité de production des engrais organiques</p> <p><u>Activité 1.3.3:</u> Sensibiliser les producteurs sur l'importance de la gestion et la restauration de la fertilité du sol</p> <p><u>Activité 1.3.4:</u> Sensibiliser les producteurs sur l'importance de compostage</p>
<p><u>Résultat 1.4:</u> 15 373 800 litres de produits phytosanitaires sont disponibles pour les riziculteurs en 2027</p>	<p><u>Activité 1.4.1:</u> Sensibiliser les producteurs sur la gestion intégrée adaptée aux deux écosystèmes rizicoles majeurs : irriguée et pluvial de manière appropriée</p> <p><u>Activité 1.4.2:</u> promouvoir la lutte biologique</p> <p><u>Activité 1.4.3:</u> sensibiliser les paysans sur la bonne pratique de la conduite culturale</p>
<p><u>Résultat 1.5 :</u> le volume financier nécessaire pour la subvention des intrants sont prises en compte dans les guichets agricoles</p>	<p><u>Activité 1.5.1:</u> Plaidoyer auprès de Ministère de l'Economie et des finances pour l'intégration de la subvention de la semence, de l'engrais et des produits phytosanitaires dans les Guichets Agricoles</p> <p><u>Activité 1.5.2:</u> Déterminer les critères d'octroi de la subvention</p> <p><u>Activité 1.5.3:</u> Estimer le volume financier pour la subvention de 5 à 10% de prix unitaire d'un kilogramme ou d'un litre d'intrants</p>

		<p><u>Activité 1.5.4:</u> Identifier les sources de financement</p>
--	--	--

Composante 2 : Promotion et développement de la riziculture irriguée et pluviale

La deuxième composante du projet se concentrera sur le développement de la riziculture irriguée et pluviale dans les zones à des fortes potentialités en termes de ressources tout en assurant leur gestion intégrée et durable. A cet effet, la maîtrise de tous les facteurs de production est indispensable.

En cohérence avec la 3e Stratégie nationale de développement rizicole et suivant les zones d'interventions prioritaires identifiées, les activités à mettre en œuvre dans cette composante devront permettre d'aboutir aux résultats suivants :

Résultat 2.1: Des nouvelles infrastructures d'irrigation sont aménagées au niveau des onze (11) retenues identifiées dans les seize (16) pôles de production rizicoles

Résultat 2.2: 7 900 ha nouveaux périmètres rizicoles irrigués et pluviales sont aménagées au niveau des zones prioritaires identifiées

Résultat 2.3: 117 400 ha de périmètres répartis dans les sites prioritaires dispose des bonnes maîtrises d'eau

Tableau 2: Activités retenues dans le cadre de la composante 2

Composante	Résultats	Activités
<u>Composante 2 : Promotion et développement de la riziculture irriguée et pluviale</u>	<u>Résultat 2.1:</u> Onze (11) nouvelles infrastructures d'irrigation sont aménagées dans les pôles de production rizicoles	<p><u>Activité 2.1.1</u> : Analyser les potentialités et faire l'étude de faisabilité de l'aménagement des infrastructures d'irrigation dans les onzes retenues identifiées</p> <p><u>Activité 2.1.2</u> : Faire les études techniques d'aménagement des infrastructures d'irrigation et des périmètres rizicoles des zones potentielles identifiées</p> <p><u>Activité 2.1.3</u> : Réaliser les travaux d'aménagement des infrastructures d'irrigation et d'aménagement des nouveaux périmètres rizicoles</p> <p><u>Activité 2.1.4</u> : Assurer la prestation de contrôle et suivi des travaux d'aménagement des infrastructures d'irrigation et des périmètres rizicoles</p> <p><u>Activité 2.1.5</u> : Constituer ou redynamiser et renforcer de capacité des AUE ou des coopératives des AUE</p> <p><u>Activité 2.1.6</u> : Délivrer des titres fonciers aux bénéficiaires de l'activité</p> <p><u>Activités 2.1.7</u> : Améliorer la qualité du sol par traitement des fertilisants des périmètres aménagés</p> <p><u>Activités 2.1.8</u> : Former et appuyer des jeunes entrepreneurs à la modernisation des processus de production et à la commercialisation des produits normalisés</p>
	<u>Résultat 2.2:</u> 7 900 ha nouveaux périmètres	<p><u>Activité 2.2.1</u> : Faire les études des potentialités des ressources en eau et des zones aménageables en riziculture irriguée et pluviale</p> <p><u>Activité 2.2.2</u> : Faire les études techniques</p>

	<p>rizicoles irrigués et pluviales sont aménagées</p>	<p>d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées, Prestation de contrôle et suivi des travaux d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées, Constitution ou redynamisation et renforcement de capacité des AUE ou des coopératives des AUE</p> <p><u>Activité 2.2.3</u> : Réaliser les travaux d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées,</p> <p><u>Activité 2.2.4</u> : Appui à la délivrance des titres fonciers aux bénéficiaires de l'activité</p> <p><u>Activité 2.2.5</u> : Amélioration de la qualité du sol par traitement des fertilisants des superficies aménagées</p> <p><u>Activité 2.2.6</u> : Former et appuyer des jeunes entrepreneurs à la modernisation des processus de production et à la commercialisation des produits normalisés</p>
	<p><u>Résultat 2.3</u> : 117 400 ha de périmètres répartis dans les sites prioritaires dispose des bonnes maîtrises d'eau</p>	<p><u>Activité 2.3.1</u> : Faire l'état de lieu et l'étude diagnostique des périmètres existants</p> <p><u>Activité 2.3.2</u> : Faire les études techniques de réhabilitation des infrastructures d'irrigation des périmètres priorités, Assurer la prestation de contrôle et suivi des travaux de réhabilitation des infrastructures d'irrigation, Constituer ou redynamiser et renforcer la capacité des AUE ou des coopératives des AUE</p> <p><u>Activité 2.3.3</u> : Réaliser les travaux de réhabilitation des infrastructures d'irrigation</p> <p><u>Activités 2.3.4</u> : Former et appuyer des jeunes entrepreneurs à la modernisation des processus de</p>

		production et à la commercialisation des produits normalisés
--	--	--

Composante 3 : Renforcer les capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs

Cette composante a pour objectif d'améliorer la capacité technique sur la pratique rizicole et la capacité organisationnelle afin d'avoir une meilleure organisation des producteurs à travers des formations. Les bénéficiaires cibles de cette composante sont principalement les producteurs rizicoles ainsi que les agents d'appui-conseil afin de pouvoir assurer les nouveaux itinéraires techniques ainsi que dans les techniques de maintenance et d'entretien des infrastructures sans oublier la tenue de livre pour le compte d'exploitation lors de la réalisation. L'opérationnalisation de cette composante vise quatre (04) résultats à savoir :

Résultat 3.1: au moins 75% des riziculteurs ont adopté les bonnes pratiques culturales (au moins SRA)

Résultat 3.2 : les résultats de cette composante sont partagés aux PTF, et au ministère de tutelle

Résultat 3.3: au moins 50% des riziculteurs ont accès à l'information à jour

Résultat 3.4 : au moins 90% des producteurs sont adhérents dans des organisations paysannes

Tableau 3: Activités retenues dans le cadre de la composante 3

Tableau 3: Activités retenues dans le cadre de la composante 3		
Composantes	Résultats	Activités
Composante 3 : Renforcement des capacités des acteurs	<u>Résultat 3.1</u> : au moins 75% des riziculteurs ont adopté les bonnes pratiques culturales	<u>Activité 3.1.1</u> : appuyer l'élaboration ou la révision des outils de vulgarisation (CEP, PD, méthodologie d'approche)
		<u>Activité 3.1.2</u> : organiser des séances de formation des agents d'appui-conseil sur les thèmes nécessaires et relatifs à la pratique rizicole

	<p>Activité 3.1.3 : organiser des séances de sensibilisation/formation des riziculteurs sur les nouvelles technologies relatives à la pratique rizicole.</p>
	<p>Activité 3.1.4: Appuyer la mise en place de dispositif de producteurs relais au niveau des sites de production</p>
	<p>Activité 3.1.5: organiser des visites d'échanges</p>
	<p>Activité 3.1.6: réaliser des micro-vidéos sur les techniques innovantes de production de riz</p>
	<p>Activité 3.1.7 : réaliser des spots publicitaires sur les techniques innovantes de production de riz</p>
	<p>Activité 3.1.8 : réaliser des émissions radiophoniques sur les techniques innovantes de production de riz</p>
	<p>Activité 3.1.9 : appuyer l'animation du centre d'appel sur les techniques innovantes de production de riz</p>
	<p>Activité 3.2.0: organiser un concours sur le meilleur producteur</p>
<p>Résultat 3.2 : les résultats de cette composante sont partagés aux PTF et au ministère de tutelle</p>	<p>Activité 3.2.1: former les membres de comités de gestion sur la gestion financière, la maintenance et la gestion des infrastructures hydro-agricoles</p>
<p>Résultat 3.3: au moins 50% des riziculteurs ont</p>	<p>Activité 3.3.1: sensibiliser et informer les riziculteurs sur l'utilisation d'une manière continue les canaux d'informations</p>

	accès à l'information à jour	Activité :3.3.2 : Organiser un groupe d'écoute au sein du village pour des thèmes relatifs à la riziculture
	Résultat 3.4 : au moins 90% des producteurs sont adhérents dans des organisations paysannes	Activité 3.4.1 : appuyer la mise à jour des organisations des producteurs de riz conformément à la loi en vigueur à travers la mise à disposition de matériels informatiques
		Activité 3.4.2 : Former les agents d'appui conseil sur le décret régissant les organisations paysannes (OP, OPR Organisation faitière, fédération, Union, inter-fédération)

Composante 4 : gestion de projet

Cette composante a pour objectif de garantir le bon fonctionnement du projet ainsi que le suivi et l'évaluation de son déroulement.

Il s'agira plus précisément d'atteindre les trois résultats ci-dessous :

Résultat 4.1 : un système de suivi-évaluation interne adéquat est mise en place pour mieux contrôler et orienter les actions du projet ;

Résultat 4.2 : une synergie d'actions avec d'autres projets dans la filière rizicole est assurée afin de garantir une complémentarité et une pérennité des activités ;

Résultat 4.3: La gestion administrative et financière du projet est assurée.

Tableau 4 : Composante 4 : gestion de projet		
Composantes	Résultats	Activités
Composante 4 : Gestion de Projet	Résultat 4.1 : un système de suivi-évaluation interne adéquat est mise en place pour mieux	Activité 4.1.1 : Mettre en place un dispositif de suivi évaluation
		Activité 4.1.2 : Collecter les données
		Activité 4.1.3 : Organiser des missions pour collecter les informations

	contrôler et orienter les actions du projet	Activité 4.1.4 : Analyser et diffuser des informations
		Activité 4.1.5 : Recenser des bonnes activités
	Résultat 4.2 : une synergie d'actions avec d'autres projets dans la filière rizicole est assurée afin de garantir une complémentarité et une pérennité des activités	Activité 4.2.1 : Recenser tous les projets dans le domaine rizicole avec lesquels il est possible de faire la synergie d'actions
		Activité 4.2.2 : Elaborer une matrice de synergie
		Activité 4.2.3 : Sensibiliser sur les résultats
		Activité 4.2.4 : Organiser un atelier de validation sur la synergie
		Activité 4.2.5 : Faire le suivi des synergies retenues
	Résultat 4.3 : La gestion administrative et financière du projet est assurée.	Activité 4.3.1 : Assurer le paiement des indemnités du responsable du programme budgétaire
		Activité 4.3.2 : Assurer le paiement des indemnités du chargé du projet
		Activité 4.3.3 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en suivi-évaluation
		Activité 4.3.4 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en Génie rural / aménagement

Activité 4.3.5 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en Irrigation

Activité 4.3.6 : Assurer le paiement des indemnités du responsable administratif et financier

Activité 4.3.7 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en passation de marchés

Activité 4.3.8 : Assurer le paiement des indemnités du contrôleur interne

Activité 4.3.9 : Assurer le paiement des indemnités du responsable des ressources humaines

Activité 4.3.10 : Assurer le paiement des indemnités du personnel de service

Activité 4.3.11 : Assurer le paiement du salaire de la secrétaire

Activité 4.3.12 : Assurer le paiement du salaire de l'agent de liaison

Activité 4.3.13 : Assurer le paiement du salaire des chauffeurs (10 chauffeurs)

Activité 4.3.14 : Assurer le paiement du salaire du magasinier

Activité 4.3.15 : Acquérir du consommable informatique

Activité 4.3.16 : Acquérir du carburant et du lubrifiant Composantes Résultats Activités

Activité 4.3.15 : Acquérir des fournitures de bureau

Activité 4.3.16 : Acquérir des produits d'entretien

Activité 4.3.17 : Assurer la maintenance du matériel informatique

Activité 4.3.18 : Assurer l'entretien des climatiseurs

Activité 4.3.19 : Prendre en charge les frais de manutention

Activité 4.3.20 : Assurer l'abonnement internet

Activité 4.3.21 : Assurer le paiement des factures d'eau et d'électricité

Activité 4.3.22 : Assurer l'entretien et la maintenance du matériel roulant

Activité 4.3.23 : Assurer le nettoyage des locaux

Activité 4.3.24 : Assurer le gardiennage des locaux

Activité 4.3.25 : Acquérir du matériel informatique (Ordinateurs portables, Ordinateurs de bureau, Imprimantes, Scanners, Vidéoprojecteurs, Photocopieuses)

Activité 4.3.26 : Assurer le paiement des factures de la location du siège du programme

Activité 4.3.27 : Acquérir 10 véhicules 4 X 4

Activité 4.3.28 : Acquérir des motociclettes pour les agents de liaison

		Activité 4.3.29 : Prise en charge des membres des commissions et comités
--	--	---

F. Coûts et Financements

Le coût du Projet est estimé à environ de **492 036 140 000 Ariary**. La répartition par composante est indiquée dans le tableau suivant :

Composantes	Coût (ar.)	Part relatives
Accroissement de la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité	179 647 200 000	
Promotion et développement de la riziculture irriguée et pluviale	285 402 500 000	
Renforcement des capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs	1 751 640 000	
Gestion de projet	25 234 800 000	

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

L'approche à adopter pour la réalisation du projet d'appui à l'accroissement durable de la productivité et de la production rizicole est de type participatif afin de solliciter la contribution de toutes les parties prenantes. En effet, étant donné que ce projet consiste à mettre en œuvre la vision de l'Etat Malagasy projetée sur une programmation pluriannuelle, il appartient au Ministère de monter les unités de coordination du projet avec des implications significatives des Directions techniques concernées par les activités du projet. Cette stratégie permet d'assurer l'alignement et la programmation des actions en cohérence à la vision du Ministère sectoriel. Des unités de gestion régionale ou inter-régionale assureront également l'exécution et le suivi des activités au niveau des régions pour permettre la fluidité de la mise en œuvre du projet.

L'implication permanente du Service Officiel des semences et de matériel végétal (SOC) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage est également indispensable pour assurer le suivi des activités

relatives à l'accroissement de l'accessibilité et la disponibilité des semences de qualité et de quantité pendant le projet.

Au niveau de la coopération avec les autres Ministère sectoriel, les activités relatives à la sécurisation foncière des périmètres aménagés ou réhabilités nécessitent également l'intervention des services techniques spécialement rattachés au Ministère de l'Aménagement des Territoires et Services Fonciers. Ainsi, ces services devront être considérés depuis la phase de démarrage du projet.

L'implication des bénéficiaires du projet sera manifestée par la responsabilisation des AUE ou des fédérations des AUE à travers la participation aux travaux d'aménagement des zones identifiées en périmètres rizicoles ainsi que leur participation aux activités de maintenance et d'entretiens des infrastructures et ouvrages réalisés par le projet suivant les manuels de gestion et d'entretiens à élaborer à la fin de la réalisation des activités du projet.

En termes de coordination des interventions avec les autres projets au niveau du secteur et des zones d'intervention nécessitent également la mise en place des comités de suivi nationaux et régionaux. Ces comités devront impliquer les autorités locales décentralisées telles que les régions concernées, les services techniques déconcentrés des ministères sectoriels et les autorités locales au niveau communautaire ainsi que les différents partenaires techniques et financiers œuvrant directement ou indirectement dans le secteur riz. La mise en place de ces comités permettra d'assurer la concertation entre les projets et programmes travaillant dans la filière riz et de garantir la synergie et la complémentarité des actions tout en assurant une plus grande efficience aux résultats.

H. Organisation et gestion

L'Etat à travers le ministère de l'agriculture et de l'élevage en tant que maître d'ouvrage désignera la structure de gestion du projet. Dans l'objectif d'assurer la mise en œuvre des activités en conformité aux politiques et stratégies de développement élaborés par le Ministère sectoriel, la constitution de l'équipe de gestion doit être constituer par des personnels compétents ayant des expériences justifiées dans la mise en œuvre des activités des projets de développement de la filière riz. A cet effet, la combinaison des personnels administratifs et des personnels issus du secteur privé est recommandée.

La constitution de l'équipe de cette structure doit, toutefois, respecter les procédures de recrutement conformément aux lois en vigueur et aux réglementations des partenaires de mise en œuvre.

De manière plus spécifique cette structure sera chargée de :

-Contractualiser avec les auditeurs externes et les prestataires recrutés ;

-Coordonner la mise en œuvre des activités et assurer le suivi-évaluation des activités du projet ;

-Assurer le dégagement de rapport systématique au ministère de tutelle et au PTF de l'avancement du projet

Au niveau central, cette structure sera dirigée par un chargé de projet assisté d'un personnel technique et administratif pour la mise en œuvre du projet. Au niveau régional et local, le projet s'appuiera pour la mise en œuvre des activités, sur les structures déconcentrées du ministère en charge de l'agriculture et les structures décentralisées par le biais des protocoles définissant les responsabilités de chaque.

I. Suivi-Evaluation

La mise en place d'un outil basé sur un système d'information statistique fonctionnel et performant est indispensable pour assurer l'efficacité du système de suivi et évaluation du projet. Cette tâche sera assurée par l'équipe du projet en collaboration étroite avec le Ministère sectoriel. Cette équipe est, ainsi, chargée de collecter et d'analyser les données pour fournir des éléments d'appréciation sur les résultats atteints et l'utilisation des ressources.

Le projet fera l'objet d'une étude de situation de référence, l'évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée à partir de la deuxième année du projet pour faire l'état du fonctionnement de l'ensemble des structures et analyser la situation d'avancement des activités par rapport aux objectifs fixés. Cette évaluation permettra de réviser, au cas échéant, la logique des interventions pour une amélioration des performances du projet. Quant à l'évaluation finale, elle interviendra à la fin de la mise en œuvre et permettra de mesurer les performances du projet. Ces évaluations peuvent être internes ou externes.

Pour la conduite de l'évaluation interne, elle sera réalisée par l'équipe du projet. Quant aux évaluations externes, elles seront faites par des institutions désignées par le Ministère et les institutions qui assurent le financement du projet ou toute autre expertise indépendante sous la supervision du projet qui est l'organe chargé du pilotage et du suivi du processus.

J. Risques

Le tableau suivant fait la synthèse de l'analyse des principaux risques identifiés et les mesures d'atténuation.

Risques	Stratégies de mitigation	Appréciation
Insécurité dans les zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration étroite avec les autorités régionales et locales - Collaborer avec les forces de l'ordre et recueillir les localités à haut risques - Éviter tout déplacement nocturne et les voyages solitaires dans des zones et routes sensibles - Promouvoir les dialogues sociaux avec les autorités et communautés locales - Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées 	S
Aléas climatiques et risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les systèmes d'information et d'alertes précoces - Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation de tous les acteurs au changement climatique 	M
Faible mobilisation des ressources financière	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP; - Diversifier les sources de financement 	M
La faible adhésion et la non appropriation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un plan de communication pour la diffusion du projet et son appropriation par toutes les parties prenantes - avoir une approche flexible pour la prise en compte des préoccupations des acteurs. 	N
Le non-respect des normes de réalisation des infrastructures et d'importation des équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur dans le choix des prestataires ; - un suivi rigoureux par les experts qualifiés pour amoindrir le risque lié à la qualité des ouvrages. 	N
Non-prise en compte de l'aspect genre	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions spécifiques en faveur des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap. 	N

NB : S= risque substantiel, M= risque majeur, N= risque négligeable

K. Fiche de Projet

– **Une fiche récapitulative permettant d’avoir une vue d’ensemble du Projet** et résumant les données techniques, financières et institutionnelle (Project files_PPF) sera joint en annexe au Concept note ou fiche synoptique.

– Fiche Synoptique

Intitulé : PROJET À L'ACCROISSEMENT DURABLE DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION RIZICOLE

Maître d'ouvrage : MINAE

Maître d'œuvre : MINAE

Localisation : 23 Régions de Madagascar

Durée : 5 ans

Budget Total : 492 036 140 000 Ariary

Source de financement :

Objectif général : contribuer durablement à l'accroissement de la productivité et de la production rizicole afin de satisfaire les demandes locales et dégager les surplus des productions destinés à l'exportation pour concurrencer les marchés internationaux.

Objectifs spécifiques :

- Accroître la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité à court terme dans les principaux pôles de production et à moyen et à long terme dans toutes les régions de l'île ;
- Promouvoir et développer les rizicultures irriguées et pluviales dans les principales zones potentielles de manière à assurer la gestion et la maîtrise des ressources en eau et étendre les superficies rizicoles ;
- Renforcer les capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs.

Résultats attendus : Production de 7 986 000 tonnes de paddy en 2027

Risques majeurs et action de mitigation :

Les risques majeurs sont liés à l'aggravation de la question de la stabilité de l'environnement socio-politique post-électorale, à la faible adhésion des producteurs au projet et aux effets de changement climatique. Aussi l'Etat dans sa volonté d'assurer une autosuffisance en riz devra réaffirmer sa volonté d'accompagner les producteurs et assurer le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

FORMAT DE CADRE LOGIQUE

DONNEES STATISTIQUES OFFICIELLES

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
OBJECTIF GLOBAL			
Contribuer durablement à l'accroissement de la productivité et de la production rizicole afin de satisfaire les demandes locales et dégager les surplus des productions destinés à l'exportation pour concurrencer les marchés internationaux.	Production de 7 986 000 tonnes de paddy en 2027	Données officielles statistiques	<p>Hypothèse : l'adoption et l'application effective de la SNDR</p> <p>Existence d'une coordination interministérielle forte</p> <p>La disponibilité de financement</p> <p>La stabilité de l'environnement socio-politique</p> <p>Le leadership et la coordination du calendrier de déblocage de fonds</p>

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
<p>1. Accroître la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● 76 869 tonnes de semences sont disponibles pour les riziculteurs dont 10 887 tonnes de semences certifiées et 65 982 tonnes de semences de qualité contrôlée ● un total de 500 000 tonnes des engrais minéraux sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet ● un total de 2 800 000 tonnes des engrais organiques sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet ● 15 373 800 litres de produits phytosanitaires sont disponibles pour les riziculteurs en 2027 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fiche de distribution des intrants ● Rapport de l'Observation sur terrain des infrastructures construites ou réhabilitées ● Base de données sur la certification des semences au SOC 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'existence d'un schéma concerté de production et de diffusion de semence par les acteurs de la filière semence : Recherche, SOC, ...garantit l'opérationnalité de la SNDR ● L'adoption et l'application effective de la SNS : Stratégie Nationale Semencière ● La mise en place des systèmes des unités de production des engrais est une priorité régionale et nationale ● L'hypothèse : l'adoption et application effective de la SNDR ● La disponibilité de financement

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
	<ul style="list-style-type: none"> ● le volume financier nécessaire pour la subvention des intrants sont prises en compte dans les guichets agricoles 		<ul style="list-style-type: none"> ● L'existence d'une coordination interministérielle forte ● Le professionnalisme et dynamisme des Institutions de recherche pour la production de la semence de prébase et de base ● L'effectivité des codes investissements dans la riziculture ● La stabilité institutionnelle ● La résilience aux changement climatique ● La sécurité civile ● La résilience aux changement climatique
<p>2. Promouvoir les rizicultures dans toutes les écologies notamment en irriguées et en pluviales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Onze (11) nouvelles infrastructures d'irrigation sont aménagées dans les pôles de production rizicoles 		

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
	<ul style="list-style-type: none"> ● Des nouvelles superficies rizicoles sont identifiées et aménagées dans les seize (16) pôles de production rizicoles ● 203 nouveaux barrages hydroagricoles sont construits dans les 23 régions de Madagascar ● 1027 barrages sont réhabilités dans les 23 régions de Madagascar 		
<p>3. Renforcer les capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs</p>	<p>Au moins 75% des riziculteurs ont adopté les bonnes pratiques culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les résultats de cette composante sont partagés aux PTF et au ministère de tutelle ● Au moins 50% des riziculteurs ont accès à l'information à jour 		

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
	<ul style="list-style-type: none"> ● Au moins 90% des producteurs sont adhérents dans des organisations paysannes 		
4. Gérer et coordonner le Projet	<ul style="list-style-type: none"> ● un système de suivi-évaluation interne adéquat est mise en place pour mieux contrôler et orienter les actions du projet ● une synergie d'actions avec d'autres projets dans la filière rizicole est assurée afin de garantir une complémentarité et une pérennité des activités ● La gestion administrative et financière du projet est assurée. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Indicateurs de la matrice validée de synergie d'actions avec tous les projets dans le domaine rizicole 	<ul style="list-style-type: none"> ● La disponibilité d'un dispositif régional et national d'orientation de suivi et d'évaluation ● Le partage d'information sur la synergie d'actions et d'appui au développement du partenariat assure la viabilité de projet
RÉSULTATS			
<p><u>Composante 1</u> : Accroissement de la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité</p>			

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
76 869 tonnes de semences sont disponibles pour les riziculteurs dont 10 887 tonnes de semences certifiées et 65 982 tonnes de semences de qualité contrôlée	<ul style="list-style-type: none"> ● 76 869 tonnes de semences sont disponibles et accessibles pour les riziculteurs ● 10 887 tonnes de semences certifiées sont disponibles et accessibles pour les riziculteurs ● 65 982 tonnes de semences de qualité contrôlée sont disponibles et accessibles pour les riziculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bon de livraison ● Fiche de distribution ● Rapports ● Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> ● La disponibilité d'un dispositif régional et national de diffusion des semences ● Le dynamisme des Institutions de recherche pour la production de la semence de prébase et de base ● La stabilité des coûts ● L'existence d'un marché énumérateur
Un total de 500 000 tonnes des engrais minéraux sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet	500 000 tonnes des engrais minéraux sont distribués et utilisés par les riziculteurs		
Un total de 2 800 000 tonnes des engrais organiques sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet	2 800 000 tonnes des engrais organiques sont produites et distribués aux riziculteurs durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet	<ul style="list-style-type: none"> ● Bon de livraison ● Fiche de distribution 	

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
15 373 800 litres de produits phytosanitaires sont disponibles pour les riziculteurs en 2027	15 373 800 litres de produits phytosanitaires sont disponibles et utilisés par les riziculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Bon de livraison • Fiche de distribution 	
Le volume financier nécessaire pour la subvention des intrants sont prises en compte dans les guichets agricoles	5 à 10% de volume financier des intrants sont subventionnés	<ul style="list-style-type: none"> • Bon de livraison • Fiche de distribution 	
<u>Composante 2 :</u> Promotion et développement de la riziculture irriguée et pluviale :			
Aménagement des nouvelles infrastructures d'irrigation dans les seize (16) pôles de production rizicoles	11 retenues disposant des infrastructures d'irrigations aménagées	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des travaux d'aménagement • Rapport d'études et de prestation livrés • Bon de livraison • Liste des jeunes formés 	
Aménagement des nouveaux périmètres	7 900 ha nouveaux périmètres rizicoles irrigués et pluviales sont aménagées	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des travaux d'aménagement 	

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
rizicoles irrigués et pluviales sont aménagées		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'études et de prestation livrés • Bon de livraison Liste des jeunes formés	
Réhabilitation des infrastructures d'irrigation des périmètres prioritaires	117 400 ha de périmètres répartis dans les sites prioritaires disposent des bonnes maitrises d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des travaux de réhabilitation • Rapport d'études et de prestation livrés • Liste des jeunes formés 	
<u>Composante 3 :</u> Renforcement des capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs			
<u>Composante 4 :</u> Gestion et coordination du projet			
	Un dispositif de suivi évaluation mis en place	Rapport	

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
<p>Un système de suivi-évaluation interne adéquat est mise en place pour mieux contrôler et orienter les actions du projet</p>	Données collectées	Outil de suivi conçu	L'adhésion des producteurs
	Missions de collecte d'informations organisées		
	Analyse et diffusion des informations		
	Recensement des bonnes activités		
<p>Une synergie d'actions avec d'autres projets dans la filière rizicole est assurée afin de garantir une complémentarité et une pérennité des activités</p>	Recensement de tous les projets dans le domaine rizicole avec lesquels il est possible de faire la synergie d'actions	Rapport Matrice de synergie conçue	
	Elaboration d'une matrice de synergie		
	Sensibilisation sur les résultats		

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
	Organisation d'un atelier de validation sur la synergie		
	Suivi des synergies retenues		
Gestion administrative et financière du projet est assurée.	Paiement des indemnités du responsable du programme budgétaire	Etat de paiement Rapport financier Factue d'achat bon de livraison	
	Paiement des indemnités du chargé du projet		
	Paiement des indemnités du spécialiste en suivi-évaluation		
	Paiement des indemnités du spécialiste en Génie rural / aménagement		
	Paiement des indemnités du spécialiste en Irrigation		
	Paiement des indemnités du responsable administratif et financier		
	Paiement des indemnités		

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
	Païement des indemnités du contrôleur interne		
	Païement des indemnités du responsable des ressources humaines		
	Païement des indemnités du personnel de service		
	Païement du salaire de la secrétaire		
	Païement du salaire de l'agent de liaison		
	Païement du salaire des chauffeurs (10 chauffeurs)		
	Achat du consommable informatique		
	Achat du carburant et du lubrifiant Composantes Résultats Activités		
	Maintenance du matériel informatique		
	Entretien des climatiseurs		
	Frais de manutention		
	Abonnement internet		

PROGRAMME/PROJET	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/RISQUES IMPORTANTS
	Paiement des factures d'eau et d'électricité		
	Entretien et la maintenance du matériel roulant		
	Nettoyage des locaux		
	Achat de matériel informatique (Ordinateurs portables, Ordinateurs de bureau, Imprimantes, Scanners, Vidéoprojecteurs, Photocopieuses)		
	Location du siège du programme		
	Achat de 10 véhicules 4 X 4		
	Achat des motocyclettes pour les agents de liaison		
	Prise en charge des membres des commissions et comités		

DETAILS DES COUTS PAR COMPOSANTE

COMPOSANTE 1

COMPOSANTES/RESULTATS/ACTIVITES	Unite de mesure	Quantité (nombre d'unités)	Coût unitaire (ariary)	Coût total (ariary)
Composante 1 : Accroissement de la disponibilité et l'accessibilité à des intrants de qualité et de quantité				
RÉSULTAT 1.1 : 76 869 tonnes de semences sont disponibles pour les riziculteurs dont 10 887 tonnes de semences certifiées et 65 982 tonnes de semences de qualité contrôlée				
Activite 1.1.1 : Identifier les variétés à produire ainsi que leurs quantités afin d'assurer la disponibilité de la variété				
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				7 200 000
Agent SOC et chauffeur : 3 pers et 4 jours /an	Hj	48	150 000	7 200 000
Activite 1.1.2 : Mettre à disposition en quantité et en qualité des semences de prébase et de base correspondant à celles identifiées				
Ressources matériels				220 000 000
Matériels et inputs pour la production	année	5	40 000 000	200 000 000
Carburants pour la véhicule et entretien	année	5	20 000 000	20 000 000
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				22 500 000
Agent SOC et chauffeur pour les contrôles aux champs : 3 pers et 10 jours /an	Hj	150	150 000	22 500 000
Activité 1.1.3: Multiplier les semences des variétés identifiées				
Ressources matériels				1 600 000 000
Installation des cultures : travail du sol, repiquage, entretiens	année	5	240 000 000	1 200 000 000
Carburants pour la véhicule et entretien	année	5	80 000 000	400 000 000

Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				90 000 000
Agent SOC et chauffeur pour les contrôles aux champs : 3 pers et 10 jours /an	Hj	600	150 000	90 000 000
Activité 1.1.4: Renforcer les compétences techniques des bénéficiaires du Projet dans l'itinéraire technique de la production de semence certifiée pour une riziculture performante				
Ressources matériels				420 000 000
Location salle, emballage, marker,....	session	20	1 000 000	20 000 000
Carburants pour le véhicule et entretien		5	80 000 000	400 000 000
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				7 500 000
Agent SOC et chauffeur pour les contrôles aux champs : 2 pers et 5 jours /an		50	150 000	7 500 000
Activité 1.1.5: Contrôler la qualité des semences produites				
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				475 000 000
Agent SOC et chauffeur pour les contrôles aux champs : 2 pers et 5 jours /an	Hj	500	150 000	75 000 000
Carburants pour la véhicule et entretien		5	80 000 000	400 000 000
Activité 1.1.6: Rendre accessibles semences certifiées				
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				155 000 000
Agent SOC et chauffeur pour les contrôles aux champs : 2 pers et 5 jours /an	Hj	500	150 000	75 000 000
Carburants pour la véhicule et entretien		5	80 000 000	80 000 000
Activité 1.1.7: Réhabiliter les infrastructures physiques et redynamiser les CMS dans les Pôles de Production				
Cout de réhabilitation des CMS				
Activité 1.1.8: Appuyer le service SOC à la prise en charge du processus de certification des semences				

Ressources matériels				200 000 000
Consommables de laboratoire: papier buvard, divers réactifs	année	5	40 000 000	200 000 000
TOTAL DES COÛTS R1.1				3 197 200 000
RESULTAT 1.2 : un total de 500 000 tonnes des engrais minéraux sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet	-	-	-	-
Activité 1.2.1: Appuyer des subventions dans le guichet agricole				
2% de prix total de 500 000 tonnes des engrais minéraux sont subventionnés				20 000 000 000
Activité 1.2.2: Renforcer de la mise en place de l'unité de production des engrais chimiques				
Instauration de production de l'unité de production des engrais chimiques				100 000 000 000
Coût de l'instauration de l'unité de production des engrais chimiques	année	5	20 000 000 000	100 000 000 000
Activité 1.2.3: Appuyer à la mise en place de structure de commercialisation de proximité				
Mise en place de structure de commercialisation de proximité	année	5	20 000 000	100 000 000
Activité 1.2.4: Appuyer l'identification de la formulation spécifique de la fertilisation				
Identification de la formulation spécifique de la fertilisation				20 000 000
TOTAL DES COÛTS R1.2				120 120 000 000
RESULTAT 1.3 : un total de 2 800 000 tonnes des engrais organiques sont acquis durant les cinq années de la mise en œuvre du Projet	-	-	-	-
Activité 1.3.1: Promouvoir l'utilisation des biofertilisants				

Sensibilisation sur le compostage amélioré (à réaliser en parallèle de la formation des OP)	année	5	4 000 000	20 000 000
Activité 1.3.2: Appuyer la mise en place de l'unité de production des engrais organiques				
Mise en place de l'unité de production des engrais organiques	année	5	10 000 000 000	50 000 000 000
Activité 1.3.3: Sensibiliser les producteurs sur l'importance de la gestion et la restauration de la fertilité du sol				
Formation theorique et pratique sur la gestion et la restauration de la fertilité du sol	année	5	40 000 000	200 000 000
Activité 1.3.4: Sensibiliser les producteurs sur l'importance de compostage				
Sensibilisation sur l'importance de compostage	année	5	40 000 000	200 000 000
TOTAL DES COÛTS R1.3				50 220 000 000
RESULTAT 1.4 : 15 373 800 litres de produits phytosanitaires sont disponibles pour les riziculteurs en 2027				
Activité 1.4.1: Sensibiliser les producteurs sur la gestion intégrée adaptée aux deux écosystèmes rizicoles majeurs : irriguée et pluvial de manière appropriée				

Séance de sensibilisation des producteurs sur la gestion intégrée	année	5	40 000 000	200 000 000
Activité 1.4.2: promouvoir la lutte biologique				
Séance de sensibilisation sur la promotion de la lutte biologique	année	5	40 000 000	200 000 000
Activité 1.4.3: sensibiliser les paysans sur la bonne pratique de la conduite culturale				
Séance de sensibilisation sur la bonne pratique de la conduite culturale	année	5	40 000 000	200 000 000
TOTAL DES COÛTS R1.4				400 000 000
RESULTAT 1.5 : le volume financier nécessaire pour la subvention des intrants sont prises en compte dans les guichets agricoles				
Activité 1.5.1: Plaidoyer auprès de Ministère de l'Economie et des finances pour l'intégration de la subvention de la semence, de l'engrais et des produits phytosanitaires dans les Guichets Agricoles				
Volume financier pour la subvention des intrants	année	5	100 000 000	500 000 000
Activité 1.5.2: Déterminer les critères d'octroi de la subvention				

Organisation de séance de travail pour l'octroi de la subvention	réunion	1	10 000 000	10 000 000
Activité 1.5.3: Estimer le volume financier pour la subvention de 5 à 10% de prix unitaire d'un kilogramme ou d'un litre d'intrants				
Volume financier pour la subvention de 5 à 10% des intrants				5 000 000 000
Activité 1.5.4: Identifier les sources de financement				
Organisation de la réunion pour l'identification de sources de financement				200 000 000
TOTAL DES COÛTS R1.5				5 710 000 000
TOTAL GENERAL				179 647 200 000

COMPOSANTE 2

COMPOSANTES/RESULTATS/ACTIVITES	Unite de mesure	Quantité (nombre d'unités)	Coût unitaire (ariary)	Coût total (ariary)
Composante 2 : Promotion et développement de la riziculture irriguée et pluviale				
Résultat 2.1: Des nouvelles infrastructures d'irrigation sont aménagées au niveau des onze (11) retenues identifiées dans les seize (16) pôles de production rizicoles				

Activité 2.1.1 : Analyser les potentialités et faire l'étude de faisabilité de l'aménagement des infrastructures d'irrigation dans les onzes retenues identifiées				
				3 850 000 000
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	Nbr	11	350 000 000	3 850 000 000
Activité 2.1.2 : Faire les études techniques d'aménagement des infrastructures d'irrigation et des périmètres rizicoles des zones potentielles identifiées				
				5 500 000 000
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	Nbr	11	500 000 000	5 500 000 000
Activité 2.1.3 : Réaliser les travaux d'aménagement des infrastructures d'irrigation et d'aménagement des nouveaux périmètres rizicoles				
				77 000 000 000
Recrutement des entreprise pour la réalisation des travaux d'aménagement infrastructures d'irrigation et d'aménagement des nouveaux périmètres rizicoles	Nbr	11	7 000 000 000	77 000 000 000
Activité 2.1.4 : Assurer la prestation de contrôle et suivi des travaux d'aménagement des infrastructures d'irrigation et des périmètres rizicoles				
				3 850 000 000
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	Nbr	11	350 000 000	3 850 000 000
Activité 2.1.5 : Constituer ou redynamiser et renforcer de capacité des AUE ou des coopératives des AUE				
				1 100 000 000
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	Nbr	11	100 000 000	1 100 000 000
Activité 2.1.6 : Délivrer des titres fonciers aux bénéficiaires de l'activité				
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				230 000 000

Agents MATSF et chauffeur pour les activités sur terr : 3 pers et 5 jours /an	in	1000	150 000	150 000 000
Carburants pour la véhicule et entrtien		5	80 000 000	80 000 000
Activités 2.1.7 : Améliorer la qualité du sol par traitement des fertilisants des périmètres aménagés				
Recrutement des prestataires	Nbr	11	200 000 000	2 200 000 000
Activités 2.1.8 : Former et appuyer des jeunes entrepreneurs à la modernisation des processus de production et à la commercialisation des produits normalisés				
				550 000 000
Recrutement de consultant ou groupe de consultant	Nbr	11 000	50 000	550 000 000
TOTAL DES COÛTS R2.1				94 280 000 000
Résultat 2.2: 7 900 ha nouveaux périmètres rizicoles irrigués et pluviales sont aménagés				
	-	-	-	-
Activité 2.2.1 : Faire les études des potentialités des ressources en eau et des zones aménageables en riziculture irriguée et pluviale				
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	Fft	1	200 000 000	200 000 000
Activité 2.2.2 : Faire les études techniques d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées, Prestation de contrôle et suivi des travaux d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées, Constitution ou redynamisation et renforcement de capacité des AUE ou des coopératives des AUE				
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	ha	7 900	1 300 000	10 270 000 000
Activité 2.2.3 : Réaliser les travaux d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées,				
Recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement des périmètres rizicoles irrigués ou pluviaux des zones potentielles identifiées,	ha	7 900	16 000 000	126 400 000 000
Activité 2.2.4 : Appui à la délivrance des titres fonciers aux bénéficiaires de l'activité				
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)				437 500 000

Agents MATSF et chauffeur pour les activités sur terr : 5 pers et 10 jours /an	in	250	150 000	37 500 000
Carburants pour la véhicule et entrtien		5	80 000 000	400 000 000
Activité 2.2.5 : Amélioration de la qualité du sol par traitement des fertilisants des superficies aménagées				
Recrutement des prestataires	ha	7900	1 000 000	7 900 000 000
Activité 2.2.6 : Former et appuyer des jeunes entrepreneurs à la modernisation des processus de production et à la commercialisation des produits normalisés				
Recrutement de consultant ou groupe de consultant	Nbr	5	10 000 000	50 000 000
TOTAL DES COÛTS R2.2				
145 257 500 000				
Résultat 2.3 : 117 400 ha de périmètres répartis dans les sites prioritaires dispose des bonnes maitrises d'eau				
Activité 2.3.1 : Faire l'état de lieu et l'étude diagnostique des périmètres existants				
Ressources humaines (personnel du MINAE affecté à l'activité)				445 000 000
Agent MINAE et chauffeur pour les études diagnostiques : 5 pers et 60 jours	Hj	300	150 000	45 000 000
Carburants pour la véhicule et entretien		5	80 000 000	400 000 000
Activité 2.3.2 : Faire les études techniques de réhabilitation des infrastructures d'irrigation des périmètres priorisés et la prestation de contrôle et suivi des travaux de réhabilitation des infrastructures d'irrigation Constituer ou redynamiser et renforcer la capacité des AUE ou des coopératives des AUE				
5 870 000 000				
Recrutement de prestataire (Bureau d'étude ou groupe de bureau d'étude)	Ha	117 400	50 000	5 870 000 000
Activité 2.3.3 : Réaliser les travaux de réhabilitation des infrastructures d'irrigation				
Recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation des infrastructures d'irrigation	Ha	7 900	5 000 000	39 500 000 000

Activités 2.2.4 : Former et appuyer des jeunes entrepreneurs à la modernisation des processus de production et à la commercialisation des produits normalisés				
Recrutement de consultant ou groupe de consultant	fft		50 000 000	<i>50 000 000</i>
TOTAL DES COÛTS R2.3				45 865 000 000
TOTAL GENERAL				285 402 500 000

COMPOSANTE 3

Renforcer les capacités techniques et appui-conseils de tous les acteurs								
Activités	Qté	Unité	Qté	Unité	Qté	Unité	Prix Unitaire	Montant

<p>A1-Campagne de vulgarisation des technique rizicole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences techniques des bénéficiaires du Projet dans l'itinéraire technique de la production de semence certifiée pour une riziculture performante - Sensibiliser les producteurs sur l'importance de compostage - Sensibiliser les producteurs sur la gestion intégrée adaptée aux deux écosystèmes rizicoles majeurs : irriguée et pluvial de manière appropriée - sensibiliser les paysans sur la bonne pratique de la conduite culturale - Constituer ou redynamiser et renforcer de capacité des AUE ou des coopératives des AUE - Améliorer la qualité du sol par traitement des fertilisants des périmètres aménagés - Améliorer la qualité du sol par traitement des fertilisants des périmètres aménagés - Appuyer l'élaboration ou la révision des outils de vulgarisation (CEP, PD, methologie d'approche) - organiser des séances de formation des agents d'appui-conseil sur les thèmes nécessaires et relatifs à la pratique rizicole - organiser des séances de sensibilisation/formation des riziculteurs sur les nouvelles technologies relatives à la pratique rizicole - Appuyer la mise en place de dispositif de producteurs relais au niveau des sites de production - Former les membres de comités de gestion sur la gestion financière, la maintenance et la gestion des infrastructures hydro-agricoles - Appuyer la mise à jour des organisations des producteurs de riz conformément à la loi en vigueur à travers la mise à disposition de matériels informatiques 	4	descente	8	h/j	23	region	100 000	73 600 000
---	---	----------	---	-----	----	--------	------------	---------------

Réalisation de formation relative à la riziculture	2	fois	8	h/j	23	region	100 000	36 800 000
Production des supports de formation relative à l'innovation	2	fois	1	exemplaire	246 000	producteur	600	295 200 000
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des support (vidéo, Spot, photos, émission radio) - Réaliser des micro-vidéos sur les techniques innovantes de production de riz - Réaliser des spots publicitaires sur les techniques innovantes de production de riz - Réaliser des émissions radiophoniques sur les techniques innovantes de production de riz - Appuyer l'animation du centre d'appel sur les techniques innovantes de production de riz - Sensibiliser et informer les riziculteurs sur l'utilisation d'une manière continue les canaux d'informations 								
A2-Organisation de concours des meilleurs producteurs	1	fois	4	campagne	1	ile	20 000 000	80 000 000
A3-Organiser un groupe d'écoute au sein du village pour des thèmes relatifs à la riziculture	1	fois	4	campagne	1 030	radio à panneau solaire	60 000	247 200 000
<p>A4-Appui organisationnel (AUE ,OP)</p> <ul style="list-style-type: none"> '-Former les agents d'appui conseil sur le décret régissant les organisations paysannes (OP,OPR Organisation faitière, fédération ,Union, inter-fédération) '-Constitution ou redynamisation et renforcement de capacité des AUE ou des coopérative des AUE '-former les membres de comités de gestion sur la gestion financière, la maintenance et la gestion des infrastructures hydro-agricoles 	4	descente	8	h/j	23	région	100 000	73 600 000
A5-Redynamiser les AUE et OP Existantes	2	descente	8	h/j	23	region	100 000	36 800 000

A6-organiser des visites d'échanges inter -régionales	1	fois	3	jrs	7210	mbr de bureau	40 000	865 200 000
A7- Appuyer à la commercialisation des jeunes entrepreneurs	1	descente	2	h/j	23	region	100 000	4 600 000
A8-Delai de route des techniciens	28	A/R	1	personne	23	region	60 000	38 640 000
TOTAL								1 751 640 000

UN MILLIARD SEPT CENT CINQUANTE UN MILLION SIX CENT QUARANTE MILLE ARIARY

COMPOSANTE 4

COMPOSANTES/RESULTATS/ACTIVITES	Unité de mesure	Quantité (nombre d'unités)	Coût unitaire (ariary)	Coût total (ariary)
Composante 4 : gestion de projet				
RÉSULTAT 4.1 : un système de suivi-évaluation interne adéquat est mise en place pour mieux contrôler et orienter les actions du projet				
Activité 4.1.1 : Mettre en place un dispositif de suivi évaluation				
Ressources humaines (personnel permanent affecté à l'activité)	année	5	12 000 000	60 000 000
Activité 4.1.2 : Collecter les données				
Réunion de préparation de mission de collecte des données (6 Techniciens et 4 jours)	hj	24	1 000 000	24 000 000
Activité 4.1.3 : Organiser des missions pour collecter les informations				
Techniciens pour la collecte des données (6 Techniciens et 4 jours)	hj	120	1 000 000	120 000 000
Activité 4.1.4 : Analyser et diffuser des informations				
Techniciens pour la diffusion des informations	hj	120	1 000 000	120 000 000
TOTAL DES COÛTS R4.1				324 000 000
RÉSULTAT 4.2 : un système de suivi-évaluation interne adéquat est mise en place pour mieux contrôler et orienter les actions du projet				
Activité 4.2.1 : Recenser tous les projets dans le domaine rizicole avec lesquels il est possible de faire la synergie d'actions				
Techniciens pour le recensement des projets (6 techniciens et 2 jours)	hj	12	150 000	1 800 000
Activité 4.2.2 : Elaborer une matrice de synergie				

Technicien pour la conception d'une matrice de synergie (1 technicien et 2 jours)	hj	2	1 500 000	3 000 000
Activité 4.2.3 : Sensibiliser sur les résultats				
Indemnités des acteurs pour réunion de sensibilisation des résultats	hj	24	1 000 000	24 000 000
Activité 4.2.4 : Organiser un atelier de validation sur la synergie				
Indemnités des acteurs pour un atelier de validation sur la synergie	hj	24	1 000 000	24 000 000
Activité 4.2.5 : Faire le suivi des synergies retenues				
Indemnités des acteurs pour faire le suivi des synergies retenues	hj	24	1 000 000	24 000 000
TOTAL DES COÛTS R4.2				76 800 000
Résultat 4.3: La gestion administrative et financière du projet est assurée.				
Activité 4.3.1 : Assurer le paiement des indemnités du responsable du programme budgétaire				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 10 techniciens et 2 missions par mois	hj	480	1 000 000	480 000 000
Indemnités du chauffeur : 10 chauffeurs et 2 missions par mois	hj	480	500 000	240 000 000
Activité 4.3.2 : Assurer le paiement des indemnités du chargé du projet				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.3 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en suivi-évaluation				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.4 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en Génie rural / aménagement				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000

Activité 4.3.5 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en Irrigation				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.6 : Assurer le paiement des indemnités du responsable administratif et financier				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.7 : Assurer le paiement des indemnités du spécialiste en passation de marchés				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.8 : Assurer le paiement des indemnités du contrôleur interne				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.9 : Assurer le paiement des indemnités du responsable des ressources humaines				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000
Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.10 : Assurer le paiement des indemnités du personnel de service				
Indemnités du responsable du programme budgétaire: 2 techniciens et 2 missions par mois	hj	96	1 000 000	96 000 000

Indemnités du chauffeur : 1 chauffeur et 2 missions par mois	hj	48	500 000	24 000 000
Activité 4.3.11 : Assurer le paiement du salaire de la secrétaire				
Salaire de la secrétaire	mois	60	1 000 000	60 000 000
Activité 4.3.12 : Assurer le paiement du salaire de l'agent de liaison				
Salaire de la secrétaire	mois	60	600 000	36 000 000
Activité 4.3.13 : Assurer le paiement du salaire des chauffeurs (10 chauffeurs)				
Salaire des chauffeurs (10 chauffeurs)	mois	60	15 000 000	900 000 000
Activité 4.3.14 : Assurer le paiement du salaire du magasinier				
Salaire de magasinier	mois	60	800 000	48 000 000
Activité 4.3.15 : Acquérir du consommable informatique				
Consommable informatiques	année	5	10 000 000	50 000 000
Activité 4.3.16 : Acquérir du carburant et du lubrifiant Composantes Résultats Activités				
Achat de carburant et du lubrifiant Composante	année	5	1 000 000 000	5 000 000 000
Activité 4.3.15 : Acquérir des fournitures de bureau				
Achat des fournitures de bureau	année	5	100 000 000	500 000 000
Activité 4.3.16 : Acquérir des produits d'entretien				
Achat des produits d'entretien		60	1 000 000	60 000 000
Activité 4.3.17 : Assurer la maintenance du matériel informatique				
Maintenance du matériel informatique		60	10 000 000	600 000 000
Activité 4.3.18 : Assurer l'entretien des climatiseurs				
Entretien des climatiseurs		60	10 000 000	600 000 000
Activité 4.3.19 : Prendre en charge les frais de manutention				
Frais de manutention		60	1 000 000	60 000 000
Activité 4.3.20 : Assurer l'abonnement internet				
Abonnement internet		60	4 000 000	240 000 000

Activité 4.3.21 : Assurer le paiement des factures d'eau et d'électricité		60	4 000 000	240 000 000
Activité 4.3.22 : Assurer l'entretien et la maintenance du matériel roulant				10 000 000
Activité 4.3.23 : Assurer le nettoyage des locaux				40 000 000
Activité 4.3.24 : Assurer le gardiennage des locaux		60	1 500 000	90 000 000
Activité 4.3.25 : Acquérir du matériel informatique (Ordinateurs portables, Ordinateurs de bureau, Imprimantes, Scanners, Vidéoprojecteurs, Photocopieuses)				100 000 000
Activité 4.3.26 : Assurer le paiement des factures de la location du siège du programme				
Loyer du siège		60	10 000 000	600 000 000
Activité 4.3.27 : Acquérir 10 véhicules 4 X 4				
Achat de véhicules		10	1 000 000 000	10 000 000 000
Activité 4.3.28 : Acquérir des motocyclettes pour les agents de liaison				
Achat de moto		20	20 000 000	400 000 000
Activité 4.3.29 : Prise en charge des membres des commissions et comités				
Prise en charge des commissions et comités				200 000 000
TOTAL DES COÛTS R4.3				24 834 000 000
TOTAL GENERAL				25 234 800 000